

PRÉFECTURE DE L'YONNE

Comité Local d'Information et de Concertation de Chemetall

Compte rendu de la réunion du 22 novembre 2010 en sous-préfecture de Sens

Le 22 novembre 2010 s'est tenue en sous-préfecture de SENS sous la présidence de M. le secrétaire général de la sous-préfecture la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation de la société Chemetall.

Présents :

M. Daniel GUYON, secrétaire général de la sous-préfecture de Sens
Mme Annick FUSTER, SIACED-PC de la préfecture de l'Yonne à Auxerre
Mme Adeline MIROL, SIACED-PC de la préfecture de l'Yonne à Auxerre
M. Olivier CHABANIS, ACOMO, ville de Sens
Mme Brigitte LANCELOT, conseillère municipale de la ville de Sens
Mme Jeannine MARLIN, adjointe au maire de Saint Denis Les Sens
M. Philippe DEHAY, adjoint au maire de Saint Denis Les Sens
M. Michel JOUAN, adjoint au maire de Saint Clément
M. Bruno PERREAUX, Communauté de communes du Sénonais
M. Jean-Louis PERETTI, direction des services techniques, mairie de Sens
M. Bruno GERVIER, conseiller général de l'Yonne, canton de Sens Nord-Est
Mme Marie-odile LOUWS, représentante du CHSCT Chemetall
M. Bernard LIEGIBEL, représentant du CHSCT Chemetall
Mme Angélique BOISSON, responsable QHSE Chemetall
M. Christian FOUCAUD, chef de l'établissement Chemetall
M. Yvan TELPIC, DDT de l'Yonne
M. Médéric MINOTTE, DDT de l'Yonne
M. Bertrand AUGE, responsable service environnement, DDT de l'Yonne
Mme Lydie VINCENT, UT 89, DREAL Bourgogne
M. Laurent STREIBIG, DREAL Bourgogne
M. Jean-Robert CHEVALLIER, SDIS de l'Yonne
Mme Micheline KRÄHENBÜHL, association Yonne Nature Environnement
Rédaction compte rendu : Mme Catherine SAUT de l'ACERIB

1/ Ouverture de séance par M. le Président

Le Président propose de commencer cette réunion suivant l'ordre du jour établi.

2/ Présentation du rapport d'activité de l'exploitant

M. FOUCAUD présente ce point.

2.1/ Evolution de l'activité du site

- Tonnage 2009 : 16600 tonnes pour une prévision de 19000 tonnes compte tenu de la récession économique (mise en place du chômage partiel du 06/02/2009 jusqu'au 31/01/2010)
- Tonnage 2010 à fin octobre : 20850 tonnes
- Tonnage 2010 (prévision) : 24500 tonnes
- En 2009/2010 : fin à 90 % de la rationalisation des fabrications en Europe (projet démarré en novembre 2008 – fermeture de 5 sites industriels en Europe – Angleterre, Hollande, Suisse, Pologne - , Chemetall reste)
- En 2009/2010 : fin à 100% de la rationalisation du portefeuille produit du groupe Chemetall soit une diminution de 5000 à 1000 formules
- Diminution du stockage sur site des matières premières (- 25%) et des produits finis (- 25 %)

2.2/ Présentation des éventuelles modifications

Diminution des investissements 2009 de 926 K€ à 253 K€ compte tenu de la crise

Part des investissements HSE 2009 : 133 K€ soit 53 %

Principaux investissements :

- Destruction du bâtiment D (ancienne station de traitement des eaux) et pose d'un mur coupe vent et antibruit (110 à 120 k€)
- Début de la mise en place de barrières de protection pour la circulation des piétons (bâtiment H)
- Détection H2S à la station de traitement des eaux
- Mise en place de détecteurs de fumée aux bâtiments K, M et poste de garde (doublement du nombre de détecteurs sur l'ensemble du site)

Faits marquants en 2009

- Décision de positionner Sens comme site stratégique (Power Plant) pour le groupe Chemetall
- Organisation du transfert des productions suite à la fermeture de 5 usines en Europe (EMEA pour "Europe Middle East Africa")
- Deux accidents de travail avec arrêt (fracture avant bras gauche et "mallet-finger", rupture du tendon sur un doigt)
- Aucun accident environnemental
- Destruction du bâtiment D (ancienne station de traitement des effluents) en période de crise
- Amélioration continue des conditions de travail sur site

2.3/ Bilan des actions pour la prévention des risques technologiques

- Suppression de la cuve de stockage vrac de nitrite de sodium
 - > Suppression du risque de dégagement toxique de vapeurs nitreuses suite à un mélange incompatible dans les cuves vracs et diminution du risque
- Réorganisation du stockage dans le bâtiment C pour diminuer le calcul des aléas dans le cadre du PPRT
- Destruction du bâtiment D

2.4/ Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

651 actions récurrentes 2009 :

- 88% des actions ont été réalisées (dont 8,6% en retard)
- 12,1% non réalisées

Maintien de la performance établie de l'outil industriel (maintenance curative)

Actions d'amélioration :

- Propositions d'amélioration : 2009 > 64, fin octobre 2010 > 72
- Near misses : 2009 > 92, fin octobre 2010 > 142
- Réalisation des investissements dédiés à la sécurité et/ou à l'environnement (133 k€)

Contrôles réglementaires :

Tous les contrôles réglementaires ont été effectués (IPS, ...)

Inspection DREAL effectuée le 10/07/2009 et le 01/06/2010 :

- Tous les points de 2008 ont été levés en 2009
- Positionnement des détecteurs de NO₂ dans le bâtiment K (soldé)
- Amélioration des conditions de stockage du HF (soldé)

2.5/ Bilan des incidents et accidents

Aucun incident ou accident majeur

6 REX (retours d'expérience) sur 2009 :

- 5 REX ayant un impact sur la santé des hommes (accidents/incidents de travail)
- 3 REX ayant un impact sur l'environnement (dégagement de H₂S, rupture sur conduite H₃PO₄, légère fuite sur canalisation lessive de soude dans le stockage vrac sur rétention)
- 0 REX suite à un exercice POI

5 REX sur 2010 (Fin octobre):

- 5 REX ayant un impact sur la santé des hommes
- 2 REX ayant un impact sur l'environnement (production de déchets, léger dégagement suite à exothermie en cuve)
- 1 REX suite à un exercice POI

Pour chaque REX, 2 types d'actions sont remontées :

- Corrective : traitement immédiat
- Préventive : extension du raisonnement

Un bilan est présenté tous les 6 mois.

2.6/ Programme d'objectifs de réduction des risques

2010

- Amélioration de la propreté du site (mise en place du "5 S" : rangement entraînant entre autres une amélioration de l'ergonomie et une baisse du risque d'accident de travail)

- Analyse des risques selon la méthodologie « Top Ten Risks » du groupe Rockwood
- Budget 2010 : 880 K€ dont 440 K€ concernant le HSE (hygiène sécurité environnement) (50 %)
- Mise en place des réunions hebdomadaires SHE (HSE en anglais)
- Lancement de l'étude relative à tous les modes de circulation sur le site pour définir les règles
- Réorganisation du stockage des produits finis au bâtiment L (séparation physique des produits acides/alcalins)
- Mise en place de l'étude ATEX (produits à risque d'explosion)

2011

- Amélioration de la sécurisation du site (clôture, vidéosurveillance, ...)
- Projet de pilotage des recettes (Rockwood)
- Augmentation de la politique de formation SHE
- Réorganisation de la zone de conditionnement des liquides
- Réorganisation du stockage intermédiaire dans l'atelier liquide

3/ Présentation des inspections réalisées par la DREAL et des actions engagées depuis la dernière réunion du CLIC

M. STREIBIG présente ce point.

Un arrêté préfectoral relatif aux rejets d'eau a été pris le 3 juin 2010. Il impose des dispositions réglementaires en terme de prélèvement et d'analyse de substances chimiques dans l'eau. Cet arrêté a été pris suite à une directive cadre européenne imposant le retour à un bon milieu aquatique d'ici 2015. Cet arrêté impose à l'exploitant d'effectuer un bilan de ses rejets, des substances dangereuses utilisées, des quantités émises. Suite à cela une réduction de substances pourra être engagée.

Une inspection a été réalisée le 16 avril 2010 sur le thème REACH – règlement européen qui impose l'enregistrement de certaines substances dangereuses. L'application est correctement menée par l'exploitant. Cependant 2 remarques ont été formulées :

- Non conformité sur une fiche de données de sécurité (corrigée depuis)
- Nécessité d'envoyer une fiche de données et de sécurité aux clients livrés dans les 12 mois précédant l'application de REACH.

Une inspection a été réalisée le 1^{er} juin 2010 sur le risque et la gestion du SGS (système de gestion de la sécurité) :

- Retour sur les inspections antérieures
- Incidents et accidents survenus depuis juillet 2009
- Suivi du vieillissement des installations (thématique nationale, sensibilisation des exploitants)
- Examen des équipements sous pression
- Audit du SGS

La maîtrise des risques est satisfaisante :

- L'ensemble des actions nécessaires suite à l'exercice POI mené en 2008 ont été levées.
- Le positionnement des capteurs de NO2 dans le bâtiment K a été correctement justifié.
- L'exploitant a réalisé un bardage permettant de s'affranchir du risque de déversement d'une cuve d'acide chlorhydrique.

Incidents survenus depuis juillet 2009 :

- Emanation d'H2S survenue au niveau de la station de traitement due à une réaction entre un résidu et un autre composant : l'exploitant a pris les mesures suivantes : nettoyage annuel des cuves, surveillance par capteurs.
- Débordement d'une cuve d'acide chlorhydrique suite à une modification de tuyauterie : un régulateur de débit permet désormais de s'affranchir de cette question.

Dispositions relatives aux équipements sous pression :

- L'ensemble de la réglementation est respectée.

SGS :

- Une remarque formulée sur les audits réalisés : pas de garantie que tous les chapitres du manuel d'audit ont bien été audités. L'exploitant s'est engagé à faire effectuer un audit externe de son SGS.

4/ Présentation des suites de la procédure PPRT

M. TELPIC présente ce point.

La phase d'élaboration de la stratégie d'élaboration du PPRT se termine. La phase suivante sera administrative :

- Consultation des POA : sur le règlement, la cartographie et la note de présentation déjà présentés en réunion publique et en réunions POA. Un avis favorable sera réputé en cas d'absence de réponse sous 2 mois. Précision : l'avis du CLIC est sollicité, c'est pourquoi il devra se réunir dans cette phase de 2 mois et voter à main levée.
- Enquête publique d'un mois, à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour rendre son avis.
- Le projet de PPRT pourra ensuite soit être modifié en fonction des remarques émises, soit proposé en l'état à l'approbation du Préfet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. GUYON remercie l'assistance et clôt la séance.

Le Président de séance
Secrétaire Général
de la sous-préfecture de Sens

Daniel GUYON